

# Réaménagement de la rue du Midi

Le projet de la traversée Sud-Ouest de la rue du Midi a évolué depuis le début des études. Son périmètre s'étend dorénavant du canal Oriental à la rue Roger-de-Guimps pour les aménagements de surface et l'éclairage public, et du canal Oriental à la rue des Moulins pour les travaux d'assainissement. Ces interventions seront l'occasion d'exécuter en parallèle une réfection des réseaux sur le carrefour élargi de Roger-de-Guimps.

Ce programme est porté par trois services de la ville: Urbanisme et Bâtiment, Énergies et Travaux.

## Les objectifs de départ sont conservés

- Offrir de nouveaux aménagements afin d'améliorer la sécurité des différents usagers, notamment des cyclistes.
- Développer une géométrie routière qui offre le meilleur potentiel d'amélioration de l'image de la rue et de coexistence des différents usagers.
- Ne pas supprimer de places de stationnement.
- Améliorer le confort des riverains par la mise en place d'un revêtement phono-absorbant destiné à réduire le bruit du trafic.

La Municipalité souhaite mettre à l'enquête publique, en début d'année, l'aménagement de surface de la rue du Midi entre le Canal Oriental et le carrefour avec la rue Roger-de-Guimps, soit sur une longueur d'environ 290 m, ainsi que l'extension du parking «Midi/Roger-de-Guimps» sur une surface d'environ 800 m<sup>2</sup>. Une étude de circulation est en cours, afin d'assurer une fluidité du trafic pendant la durée des opérations.

Les travaux devraient débiter à la fin de l'année 2016 par l'aménagement des trente-sept places de stationnement sur les parcelles N° 985 et 984, limitrophes au parking existant, ce qui permettra de compenser celles supprimées le long de la rue du Midi avec un bénéfice de quatorze places en sus des places enlevées. L'aménagement du tronçon de la rue du Midi concerné par cette opération débutera, quant à lui, au début de l'année 2017. Il a pour objectif d'améliorer l'image de cette rue et de favoriser la mobilité douce par l'aménagement d'une piste mixte d'une largeur de 3 m de chaque côté des voies de circulation. Piétons et cyclistes seront mis à distance du flux des véhicules motorisés. Ces travaux visent à renforcer la sécurité des usagers de mobilité douce, y compris sur la traversée au chemin des Muguets, par un marquage au sol spécifique. Les travaux d'assainissement et la réfection de la voirie jusqu'à la rue des Moulins seront terminés à la fin de cette même année.